

Extraits du manuel de groupage SSR 2009
Optimisation du codage des actes CdARR

Pages 12,13,357,355,356

pour un score de 4 le coefficient de pondération est multiplié par 2 ($4-2=2$) et pour un score de 7 il est multiplié par 5 ($7-2=5$).

Pour tenir compte des interactions, le coefficient de pondération du score de dépendance cognitive a été adapté à chaque sousCMC.

➤ Les comorbidités ou actes valorisants (CAV)

La variable CAV est une variable dichotomique dans l’IVA et elle ne peut prendre que deux valeurs : oui / non.

Pour être classée « oui » il faut que le RHS contienne :

- soit un des codes CIM10 appartenant à une liste fermée de diagnostics CAV, renseigné en diagnostic associé significatif. Ce code doit être « non semblable » aux informations renseignées en « *finalité principale de prise en charge* », « *manifestation morbide principale* » et « *affection étiologique* ». Ce caractère « non semblable » est vérifié à l’aide de listes d’exclusions propres à chaque code CIM10 considéré comme CAV (voir annexe 4-Liste de non prise en compte des comorbidités conséquence de la similitude avec la morbidité principale).
- soit un des codes CCAM appartenant à la liste fermée d’actes CAV et codé dans la zone « actes médicaux » du RHS.

Les listes de codes CIM10 et CCAM retenus comme CAV figurent en annexes 2 et 3 du présent manuel.

Le nombre de points apporté par la variable CAV dépend de la sousCMC.

➤ Le score d’activités de rééducation-réadaptation CdARR (ARR)

Pour chaque RHS, un score d’activité de rééducation-réadaptation (ARR) est calculé. C’est ce score qui est multiplié par le coefficient de pondération ARR pour obtenir le nombre de points lié aux ARR.

Le score ARR résulte de l’addition du nombre d’activités de rééducation-réadaptation distinctes (parmi les 12 activités de rééducation-réadaptation décrites dans le CdARR). En fonction du nombre de jour de présence, et de la pondération des actes codés, il faut un ou plusieurs actes dans l’activité pour qu’elle soit retenue. Chaque acte du CdARR possède une pondération en fonction de la consommation de ressources qu’il représente (voir annexe 6-Activités et pondération des actes de rééducation-réadaptation). Une activité de rééducation-réadaptation donnée est donc prise en compte dans ce score lorsque la somme des pondérations relatives à chacun de ses actes décrits dans le RHS atteint un seuil moyen par jour de présence supérieur ou égal à cinq (somme des pondérations des actes d’une activité / nb Jours Présence du RHS ≥ 5)¹.

Huit activités ont un coefficient à un pour le calcul du score lorsqu’elles sont retenues. Les quatre autres activités (« bilan », « physiothérapie », « hydrobalnéothérapie » et « rééducation collective ») ont un coefficient de 0,5. Le score d’activités de rééducation-réadaptation est donc compris entre 0 et 10. Ex : RHS avec 5 jours de présence et 1 acte RL56 (ME-30) + 1 acte RF10 (BI-20) + 1 acte RL04 (BI-5), soit au total ME = 30 et BI = 25 → activité ME retenue car $30/5=6$ (donc ≥ 5) + activité BI retenue car $25/5=5$ (donc ≥ 5) → score ARR = 1,5 (1 pour ME + 0,5 pour BI). Ce score est à multiplier par le coefficient de pondération ARR pour obtenir le nombre de points correspondant.

Pour tenir compte des interactions le coefficient de pondération ARR varie selon la sousCMC.

Sachant que certains actes contenus dans la Classification Commune des Actes Médicaux (CCAM) correspondent à des actes de rééducation-réadaptation réalisés par un médecin et doivent être décrits avec cette nomenclature dans le RHS (voir « CdARR version 3 – 2009 »), une activité et une pondération leur ont été attribuées au même titre que les actes du CdARR afin de les prendre en compte dans ce score d’activité

¹ Sur les bases antérieures à 2009, contenant uniquement des temps par ARR (et non pas des actes), une activité CdARR donnée est prise en compte dans le score ARR lorsque son temps déclaré dans le RHS est supérieur ou égal en moyenne à 5 min/jour de présence dans le RHS. Les pondérations attribuées aux actes de rééducation-réadaptation ont été définies à partir des données de l’ENC-SSR 2000-2001.

de rééducation-réadaptation (voir annexe 5-Liste d'actes médicaux desquels un ou plusieurs actes de rééducation-réadaptation sont déduits pour la valorisation IVA).

➤ Le type de finalité principale de prise en charge (FP)

Marqueur d'une prise en charge de rééducation fonctionnelle, ce facteur est basé sur la description de la variable « *finalité principale de prise en charge* » et dans certains cas également sur la CMC dans laquelle est groupé le RHS, de façon qualitative selon 5 classes (de codes CIM10) :

- « Z50.1-Autres thérapies physiques » en FP,
- « Z50.8-Soins impliquant d'autres moyens de rééducation » en FP,
- « Z50.0-Rééducation cardiaque » en FP et regroupement du RHS dans la CMC11,
- « Z44.0-Mise en place et ajustement d'un bras artificiel » ou « Z44.1-Mise en place et ajustement d'une jambe artificielle » en FP et le regroupement du RHS dans la CMC18,
- autres finalités de prise en charge (ou combinaison CMC).

De fait, toutes les classes ne sont pas utilisées dans toutes les CMC, par exemple la classe « Z50.0-Rééducation cardiaque » n'est utilisée que dans la CMC 11-Affections de l'appareil circulaire et de l'appareil respiratoire, la classe « Z44.0 Z44.1 » n'est utilisée que dans la CMC 18-Amputations.

Chaque classe de FP retenue apporte un nombre de points différent. La classe qui sert de référence n'apporte aucun point. Pour tenir compte des interactions, le nombre de points lié à une classe de FP donnée (ainsi que la classe de référence) varie selon les sousCMC.

➤ Le type d'hospitalisation (HC)

La variable « Type d'hospitalisation » est dichotomique et ne peut prendre que deux modalités : hospitalisation complète (ou de semaine) ou hospitalisation partielle (hôpital de jour, de nuit ou séances).

La modalité « hospitalisation complète » apporte un nombre de points différent pour les adultes et les enfants (niveau sousCMC).

3.4. Tableau de niveau de calcul des pondérations et matrice IVA

Les interactions entre les variables ne permettent pas d'attribuer les points de manière uniforme pour une variable donnée dans tous les GMD. Il a été nécessaire de moduler les points apportés par une variable en fonction des autres variables, ce nombre de points pour une modalité donnée de la variable, prend donc plusieurs valeurs calculées en fonction des autres variables. Pour limiter la complexité, seuls 3 niveaux peuvent être retenus :

- selon que le patient est classé adulte (18ans ou plus) ou enfant (<18ans) ;
- selon la sousCMC (12 CMC différentes, subdivisée en adulte/enfant) ;
- selon le GMD (qui résulte déjà de la CMC, de l'âge et des listes diagnostiques).

La pondération de la variable « dépendance physique » est calculée au niveau GMD ; c'est-à-dire que le nombre de points IVA correspondant au score de dépendance physique est différent pour chaque GMD (70 valeurs différentes pour le coefficient, à multiplier par le score de dépendance physique moins sa valeur de base =4).

Pour la « dépendance cognitive », le « type de finalité principale de prise en charge », les « CAV », « la classe d'âge » et le « score de rééducation-réadaptation » c'est le niveau de la sousCMC qui a été retenu (soit 24 valeurs différentes).

Le « type d'hospitalisation » est pris en compte au niveau global (tout âge, CMC et GMD confondu).

Le niveau de calcul de la pondération d'une variable selon les autres est présenté dans le tableau ci-dessous avec le nombre de modalités que peut prendre cette pondération.

Au final c'est une matrice de plus d'un millions de combinaisons qui croise l'ensemble des cas de figure (modalités des variables et leurs combinaisons avec pour chaque case le nombre de points à attribuer ou le coefficient multiplicateur à utiliser).

Annexe 6 – Activités et pondération des actes de rééducation-réadaptation

AA01	BI	30	PA06	ME	10	RL14	BI	30	RL69	ME	20
AA02	BI	25	PA07	BI	30	RL15	ME	10	RL70	ME	25
AA03	BI	25	PV01	RI	60	RL16	ME	10	RL71	ME	5
AA07	AP	15	PV02	AP	25	RL17	ME	15	RL72	CO	45
AA08	BI	15	PV03	RI	60	RL18	ME	15	RN01	RI	15
AA10	AP	45	PV05	RI	30	RL19	ME	10	RN02	RI	60
BA01	CO	45	PV06	RI	60	RL20	ME	10	RN03	RI	60
BN01	BI	45	PV07	RI	60	RL21	ME	20	RN04	RI	25
BN02	BI	30	PV08	RI	30	RL22	ME	10	RN05	RI	20
BN03	BI	45	PV11	RI	35	RL23	ME	10	RP01	AP	15
BN04	RI	10	PV12	RI	60	RL24	ME	15	RP02	AP	20
BN05	RI	30	PV13	RI	30	RL25	ME	20	RP03	AP	20
BR01	BI	15	PV14	AP	55	RL26	ME	15	RP04	CO	60
BR02	AP	40	PV23	RI	25	RL27	RI	15	RP05	CO	60
BR04	AP	20	RA01	BI	20	RL28	RI	20	RP06	RI	30
BR06	AP	45	RA02	RI	30	RL29	SM	15	RP07	RI	15
BR07	AP	25	RA03	RI	30	RL30	SM	30	RP08	RI	15
BR08	ME	45	RA04	RI	15	RL31	SM	20	RP09	RI	20
BR09	AP	30	RA05	RI	45	RL32	SM	25	RR01	BI	10
BR10	BA	25	RA06	RI	90	RL33	SM	20	RR02	BI	30
BR11	BA	30	RA07	RI	15	RL34	PH	15	RR03	RC	15
BR12	BA	25	RA08	AP	40	RL35	PH	30	RR04	RC	5
BR13	BA	15	RA09	RI	30	RL36	PH	15	RR05	RC	20
BR14	ME	30	RA10	RI	30	RL37	PH	10	RR07	RC	30
BR15	RI	10	RA12	RI	20	RL38	PH	20	RR08	RC	10
CC01	BI	15	RA13	RI	40	RL39	PH	10	RR09	CO	45
CC02	BI	60	RC01	BI	30	RL40	PH	10	RS01	ME	30
CC03	RI	30	RC04	RC	30	RL41	PH	10	RS02	SM	25
CC04	RI	30	RF01	BI	45	RL42	PH	10	RS03	ME	25
DL02	AP	25	RF02	BI	60	RL43	PH	20	RS04	SM	25
DL03	RI	25	RF03	BI	45	RL44	PH	15	RS06	SM	30
DL04	RI	60	RF04	BI	45	RL45	PH	10	RS07	SM	25
DL06	BI	30	RF05	RI	25	RL46	PH	15	RS08	SM	30
DL08	RI	25	RF06	NP	20	RL47	PH	15	RV01	BI	15
DL09	RI	30	RF07	NP	30	RL48	BA	10	RV02	SU	5
DL12	CO	45	RF08	NP	15	RL49	BA	20	RV03	SU	20
DT01	NP	15	RF09	CO	60	RL50	BA	20	RV04	SU	30
DT02	BA	15	RF10	BI	20	RL51	BA	45	RV05	SU	30
DT03	NP	15	RF11	BI	20	RL52	BA	45	RV06	SU	30
DT04	CO	60	RF12	CO	45	RL53	BA	20	SC01	BI	40
DT05	NP	45	RF13	NP	45	RL54	BA	20	SC02	RI	40
DT06	BI	60	RF14	NP	30	RL55	BA	15	SC03	RI	35
DT07	NP	25	RL01	BI	10	RL56	ME	30	SC04	RI	30
DT08	NP	25	RL02	BI	10	RL57	ME	15	SC05	RI	45
DT09	CO	45	RL03	BI	15	RL58	BI	15	SC06	RI	90
DT10	CO	45	RL04	BI	5	RL59	ME	15	SC07	RI	45
EF02	BI	45	RL05	BI	10	RL60	SM	30	SC08	RI	60
EF03	SM	20	RL06	BI	20	RL61	SU	10	SC09	RI	30
EF04	SM	25	RL07	BI	25	RL62	SM	15	SC10	RI	30
NU01	BI	15	RL08	BI	20	RL63	SM	30	SP01	ME	30
NU02	NU	10	RL09	BI	10	RL64	AP	15	SP02	CO	45
NU03	NU	15	RL10	BI	20	RL65	AP	10	SP03	BA	25
NU04	NU	20	RL11	BI	25	RL66	AP	15			
PA04	ME	15	RL12	BI	5	RL67	ME	10			
PA05	ME	10	RL13	BI	15	RL68	SM	15			

ME rééducation mécanique, SM rééducation sensorimotrice, NP rééducation neuropsychologique, RC rééducation respiratoire et cardiovasculaire, NU rééducation nutritionnelle, SU rééducation sphinctérienne et urologique, RI réadaptation-réinsertion, AP adaptation d'appareillage, CO rééducation collective, BI bilans, PH physiothérapie, BA hydrobalnéothérapie

Annexe 5 – Liste d’actes médicaux desquels un ou plusieurs actes de rééducation-réadaptation sont déduits pour la valorisation IVA

CCAM	Libellé	CdARR
ALQP002/0	Test d'évaluation de l'efficacité intellectuelle de l'enfant	RF04
ALQP005/0	Test d'évaluation de l'efficacité intellectuelle de l'adulte	RF04
ALQP006/0	Test d'évaluation d'un déficit cognitif	RF01
ANLP002/0	Pose d'un stimulateur électrique externe à visée antalgique	RL45
BAMB001/0	Séance de réfection de l'aspect du sourcil par dermopigmentation	BR14
BLRP001/0	Séance de stimulation de la vision binoculaire et de l'amblyopie	RS06
CEQP005/0	Analyse de la posture verticale statique et/ou dynamique sur plateforme de force [posturographie]	RL12
CERP002/0	Séance de rééducation de la fonction vestibulaire labyrinthique	RS04
DKRP001/0	Séance de réentraînement cardiaque et/ou vasculaire progressif à l'effort sur machine et à la réalisation de tâches de la vie quotidienne	RC04 ;RL28
DKRP002/0	Séance de réentraînement cardiaque et/ou vasculaire progressif à l'effort sur machine, à la réalisation de tâches de la vie quotidienne et à l'activité sportive collective	RC04 ;RL28 ;SP02
DKRP003/0	Séance de réentraînement cardiaque et/ou vasculaire progressif à l'effort sur machine et à l'activité sportive collective	RC04 ;SP02
DKRP004/0	Epreuve d'effort sur tapis roulant ou bicyclette ergométrique, avec électrocardiographie discontinue	RC01
DKRP005/0	Séance de réentraînement d'un insuffisant cardiaque à l'effort sur machine	RC04
EQBP001/0	Contention veineuse fixe prenant au moins 2 segments de membre, par pose de bande collante ou cohésive	RL64
EQQP003/0	Mesure de la distance de marche en terrain plat en 6 minutes, avec surveillance de la saturation en oxygène par mesure transcutanée	RR02
EQRP001/0	Séance de réentraînement cardiaque et/ou vasculaire progressif à l'effort sur machine	RC04
FCBP001/0	Séance de compression [pessothérapie] mercurielle d'un membre	RL23
FCBP002/0	Séance de compression [pessothérapie] pneumatique unilatérale ou bilatérale d'un membre	RL23
GKQP002/0	Evaluation phoniatrice de la communication chez l'enfant malentendant	RF01
GKQP005/0	Evaluation phoniatrice de la communication chez l'adulte malentendant	RF01
GKRP001/0	Séance de rééducation de la voix, de la parole et/ou du langage, avec contrôle instrumental	RF06
GLLP003/0	Pose d'un masque facial de ventilation nasale	RR07
GLMF001/0	Adaptation des réglages d'une ventilation non effractive par mesures répétées des gaz du sang, par 24 heures	RR08
GLMP001/0	Adaptation d'une pression positive continue [ppc] ventilatoire par système de pression autoadaptable avec enregistrement de la pression au masque, par 24 heures	RR08
GLRP001/0	Séance de réentraînement à l'exercice d'un enfant asthmatique, sur machine	RC04
GLRP002/0	Séance de réentraînement à l'exercice d'un insuffisant respiratoire chronique, sur machine	RC04
GLRP003/0	Epreuve d'effort sur tapis roulant ou bicyclette ergométrique, avec mesure des gaz du sang [épreuve d'effort simplifiée] [gazométrie à l'effort]	RR02
HAMB001/0	Réfection de l'aspect du vermillon labial par dermopigmentation	BR14
HQRP001/0	Séance de rééducation de la déglutition, avec contrôle instrumental	RS01
HTRD001/0	Séance de rééducation anorectale avec rétrocontrôle [biofeedback] manométrique intracavitaire, sans électrostimulation	RL61
HTRD002/0	Séance de rééducation anorectale avec rétrocontrôle [biofeedback] manométrique intracavitaire et électrostimulation	RL61 ;RV05
LDEB002/0	Traction d'attente de la colonne vertébrale cervicale par halo crânien ou étrier	RL69
LDEP001/0	Séance d'élongation de la colonne vertébrale cervicale par traction sur table	RL57
LFEP002/0	Séance d'élongation de la colonne vertébrale lombale par traction sur table	RL57

LHEP004/0	Traction continue bipolaire de la colonne vertébrale par sangles	RL69
LHEP005/0	Traction continue unipolaire de la colonne vertébrale par sangle ou collier	RL69
LHRP001/0	Séance de médecine manuelle de la colonne vertébrale	RL56
MBEB001/0	Réduction orthopédique progressive de fracture d'une extrémité et/ou de la diaphyse de l'humérus par traction continue squelettique	RL69
MBEP003/0	Réduction orthopédique progressive de fracture d'une extrémité et/ou de la diaphyse de l'humérus par traction continue non squelettique	RL69
NHRP001/0	Manipulation de pied pour déformation congénitale, avec confection d'un appareil rigide externe de réduction progressive	RL22
NHRP003/0	Manipulation de pied bot varus équin ou de pied convexe, avec confection d'un appareil rigide externe de réduction progressive	RL22
NZEB001/0	Traction continue transosseuse du membre inférieur, pour lésion non traumatique	RL69
NZEP001/0	Traction continue cutanée du membre inférieur d'une durée égale ou supérieure à 7 jours, pour lésion non traumatique	RL69
NZEP002/0	Traction continue cutanée du membre inférieur d'une durée inférieure à 7 jours, pour lésion non traumatique	RL69
PEQP001/0	Mesure de la force, du travail et de la puissance musculaire de 3 articulations ou plus, par dynamomètre informatisé et motorisé	RL58
PEQP002/0	Analyse métrologique de la posture, de la locomotion et/ou des gestuelles chez un patient polydéficient	RL11
PEQP003/0	Mesure de la force, du travail et de la puissance musculaire de 1 ou 2 articulations, par dynamomètre informatisé et motorisé	RL58
PEQP004/0	Analyse métrologique de la posture, de la locomotion et/ou des gestuelles chez un patient monodéficient	RL11
QEMB001/0	Séance de réfection de l'aspect de la plaque aréolomamelonnaire par dermopigmentation	BR14
QZRP002/0	Séance de photothérapie de la main, du pied et/ou du cuir chevelu, par rayons ultraviolets a [uva] ou ultraviolets b [uvb]	RL38
QZRP003/0	Séance de photothérapie corporelle totale, par rayons ultraviolets a [uva] ou ultraviolets b [uvb]	RL38